

INTERSYNDICALE CGT - SUD - CFTC

Monsieur Rapoport,

Pour la première fois les agents de l'inspection du travail du Loiret ont été **convoqués** dans le cadre de l'obligation de service, (certainement pour favoriser le dialogue social) souhaitent vous faire part de **leur opposition** à votre pré-avant-projet.

Après l'avoir examiné avec attention, nous constatons qu'il **participe à la remise en cause des droits des salariés** en orientant l'action de l'inspection du travail sur les seules priorités gouvernementales et patronales.

Nulle place n'est laissée au **rôle traditionnel de l'inspection du travail quand à la défense des droits individuels et collectifs des salariés.**

Nous constatons **qu'il empiète sur l'indépendance de l'inspection du travail** au sens ou nous l'avons toujours entendu et au sens ou nous l'entendrons toujours.

Nous sommes opposés à **l'idée de toute entrée des partenaires sociaux** et plus particulièrement du patronat dans la définition de près ou de loin de notre action.

Nous constatons surtout qu'encore une fois les **effectifs** reconnus par tous comme **très largement insuffisants** sont oubliés : on voudrait nous faire expérimenter le fait d'ajouter ici ou là quelques agents ? **pour peut-être en mériter en 2007-2008 ?**

Nous disons :

D'abord des moyens en agent de contrôle, en agent de terrain !!

Nous sommes néanmoins confiants monsieur Rapoport puisque vous avez déclaré que ce projet **ne sera pas mis en œuvre sans un large consensus** : il semble qu'à ce jour compte tenu de la politique gouvernementale qui ne cesse de s'attaquer aux droits des salariés et à l'action de nos services, **l'opposition est plutôt totale** et vous saurez en tenir compte pour enfin faire de l'inspection du travail un **grand service de contrôle en capacité de faire son travail de contrôle de l'application du droit du travail et de protection des salariés.**